



L'Université inclusive

publié le 15/10/2022

Descriptif :

Dans le cadre des actions du laboratoire de mathématiques, le LP2I de Jaunay-Clan a accueilli M. Demazeau, chargé de mission pour le service Handicap Étudiant.

Sommaire :

- Le rôle de M. Demazeau
- Les étudiants en sciences fondamentales et appliquées
- Quelques dispositifs mis en place par l'Université de Poitiers

Dans le cadre des échanges du laboratoire de mathématiques du LP2I, nous nous sommes posés des questions sur l'aide à apporter aux élèves à besoins particuliers, sur la gestion des tiers-temps et sur l'orientation de nos élèves.

● Le rôle de M. Demazeau

Nous avons accueilli M. Demazeau, enseignant à la faculté de Sciences Fondamentales et appliquées (SFA) à l'Université de Poitiers qui assure une mission pour le Service Handicap Étudiant [SHE](#). Il propose un accompagnement personnel, méthodologique et préprofessionnel à des étudiants en situation de handicap.

Les étudiants concernés doivent être déclarés au service étudiant, un avis médical doit être posé. Il existe des plans d'accompagnement étudiant handicapé (PAEH) qui sont globalement équivalents aux projets personnalisés de scolarisation (PPS) au lycée. Ensuite M. Demazeau les accompagne pour savoir comment ils s'organisent, comment ils vivent les aménagements ; comment ils gèrent leur organisation, leurs révisions. L'objectif principal est d'aider à les rendre autonomes, à les guider vers leur projet.

Ce travail d'accompagnement comporte plusieurs aspects. Par exemple, en cas de travail en entreprise (stage), il gère le contact avec l'entreprise pour aider à l'accompagnement de l'étudiant. Il propose des ateliers d'aide au travail universitaire. Entre autres, il fait travailler les étudiants sur la prise de notes, les travaux de groupes, la gestion du stress et de l'anxiété, il peut proposer des aides à la rédaction d'un mémoire, des aides pour s'exprimer à l'oral, pour candidater en master, etc. Ces ateliers étaient prioritairement proposés aux étudiants en situation de handicap en présentiel à la Maison des étudiants, mais ils étaient ouverts aux autres étudiants volontaires en distanciel.

► Page suivante : "*Les étudiants en sciences fondamentales et appliquées*"

● Les étudiants en sciences fondamentales et appliquées

Le nombre d'étudiants à accompagner croît rapidement ces dernières années. Ils étaient 204 en 2012-2013, 666 l'année dernière (2020-2021) et 805 cette année (2021-2022), soit presque 3% des étudiants de l'Université de Poitiers. En 2021-2022, 138 étudiants en situation de handicap sont en Sciences Fondamentales et Appliquées (plus de données sur le site <https://she.univ-poitiers.fr/accompagnements-et-amenagements/>), ils étaient 109 l'année précédente. Parmi les aménagements possibles, les étudiants peuvent faire un semestre sur plusieurs années (1 semestre avec la moitié des enseignements), bénéficier des dispositifs "oui si" pour arrivée en L1 ou des dispositifs de tutorat par les pairs (étudiants de L3 ou de M). On retrouve également des aménagements du même type que ceux existant au lycée : tiers-temps pour les examens, utilisation d'ordinateurs.

Évidemment, les besoins ne se cantonnent pas aux mathématiques mais dans la discipline, l'utilisation d'OpenOffice

ou Libre Office en utilisant l'édition d'équation (le logiciel Dmaths peut aider à cette édition) est un outil intéressant. Pour les figures et les courbes, le logiciel GeoGebra peut être utilisé. Le logiciel LaTeX peut être progressivement pris en main à l'université mais il semble être difficile pour des lycéens. Son utilisation demande un double travail : comment écrire la formule d'un point de vue technique ? quelle formule écrire d'un point de vue mathématique ?

Dans l'enseignement supérieur, les étudiants n'ont pas toujours accès au support du professeur. Il peut être intéressant d'avoir le plan (certains enseignants les fournissent) pour aider à tenir l'attention, à se raccrocher au discours du professeur de cours. La prise de note de manière générale est donc souvent un élément difficile pour tous les étudiants mais plus particulièrement pour ceux en situation de handicap. Il est mis en place des formations de "preneurs de notes handisup", des volontaires formés pour aider les étudiants handicapés, il faut ensuite apporter aussi une aide au travail pour s'approprier les notes de quelqu'un d'autre.

Au lycée, nous pouvons donc aider nos élèves dans la prise en main des logiciels, qu'ils pourront continuer à utiliser à l'université en mathématiques. De manière plus générale, il est important de leur faire acquérir des compétences méthodologiques (faire des plans, des fiches, prendre des notes, s'organiser, ...) qui les aideront à devenir plus vite autonomes dans le post-bac. Enfin, l'enseignant de terminale peut avoir un rôle pour informer ou rassurer les élèves en situation de handicap. Il y a des étudiants dans des situations analogues à leur de la L1 jusqu'au Master donc beaucoup sont en réussite. Il ne faut pas que leur handicap soit un frein pour se lancer dans des études supérieures et il faut qu'ils contactent les services dédiés dès le début de leur cursus pour bénéficier du meilleur suivi possible.

► Page suivante : "*Quelques dispositifs mis en place par l'Université de Poitiers*"

● Quelques dispositifs mis en place par l'Université de Poitiers

Au-delà de son rôle particulier, M. Demazeau nous a présenté plusieurs dispositifs mis en place par l'Université de Poitiers pour aider les étudiants et plus particulièrement ceux en situation de handicap (indépendamment des filières disciplinaires), il ne faut pas hésiter à en parler aux élèves dès le lycée. Ces différents programmes permettent de lutter contre l'auto-censure, d'accéder plus facilement aux informations, d'acquérir des méthodes, de développer l'autonomie et la confiance en soi.

De plus du matériel peut être prêté aux étudiants, le logiciel de correction orthographique Antidote est mis à disposition.

Voici les dispositifs mis en œuvre à l'université de Poitiers :

- Le programme PHARE ([lien vers la plaquette de présentation](#) ↗)



Notre constat :

Malgré un cadre législatif favorable, **des inégalités persistent dans l'accès aux études supérieures pour les jeunes en situation de handicap**. Nombreux sont ceux qui, malgré un potentiel avéré, **limitent leur ambition**, interrompent leur scolarité ou s'orientent vers des études qui ne reflètent pas leurs réelles capacités.

Les principaux freins identifiés sont :

le manque de confiance en soi et en l'avenir,
le manque d'information sur les filières et les métiers accessibles,
Difficultés à identifier les acteurs en lien avec le handicap à l'Université
des représentations stéréotypées des personnes en situation

Freins identifiés à l'ambition des étudiants en situation de handicap (cliquer pour agrandir).

Texte contenu dans l'image.

Notre constat : Malgré un cadre législatif favorable, des inégalités persistent dans l'accès aux études supérieures pour les jeunes en situation de handicap. Nombreux sont ceux qui, malgré un potentiel avéré, limitent leur ambition, interrompent leur scolarité ou s'orientent vers des études qui ne reflètent pas leurs réelles capacités.

Les principaux freins identifiés sont : le manque de confiance en soi et en l'avenir, le manque d'information sur les filières et les métiers accessibles, les difficultés à identifier les acteurs en lien avec le handicap à l'Université, des représentations stéréotypées des personnes en situation

- Le jeu du [campus explorer](#) plus particulièrement destiné aux étudiants autistes (mais intéressant même pour d'autres qui seraient inquiets de leur entrée à l'université !)
- le projet [aspie-friendly](#) qui est un programme national d'inclusion universitaire pour les personnes autistes dont l'université de Poitiers est partenaire ;



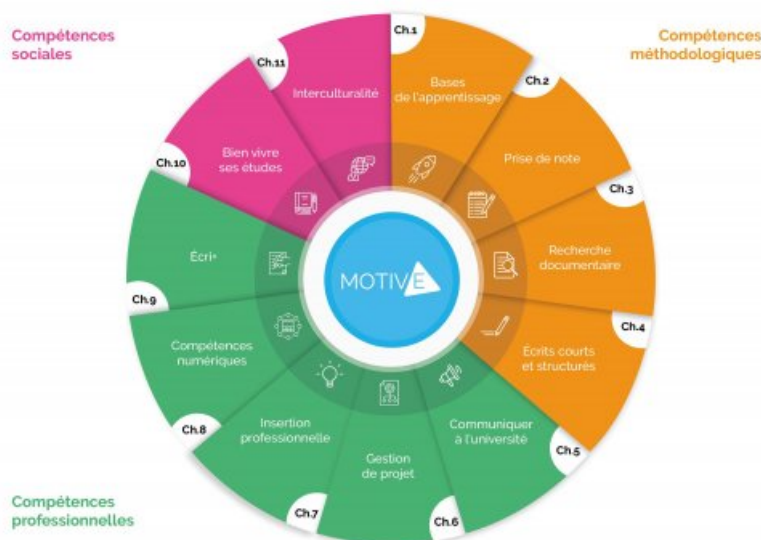
Logo du projet Aspie-Friendly

- [L'espace d'aide à la réussite à l'université de Poitiers](#)



Copie d'écran du site "Espace d'aide à la réussite" (Cliquer pour agrandir).

- La plateforme [Unisciel](#), accessible dès le lycée et qui fournit des aides et conseils pour favoriser la réussite dans les universités scientifiques (pas uniquement à Poitiers)
- La plateforme [MOTIVE](#), accessible après l'inscription à l'Université de Poitiers, qui propose des chapitres thématiques en ligne pour aider à acquérir des compétences. Cette plateforme est inclusive, elle propose des affichages favorisant l'accès à des élèves dyslexiques ou déficients visuels par exemple.



Carrousel des compétences du site MOTIVE (Cliquer pour agrandir)

NB : Pour l'année scolaire 2022-2023, M. Demazeau n'est plus détaché à l'université mais a repris son poste dans le secondaire. Cependant tous les dispositifs ci-dessus restent accessibles aux étudiants.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.